



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail
et des solidarités**



Fonds Social Européen+ en Nouvelle-Aquitaine, Un programme au service des plus vulnérables

DOSSIER DE PRESENTATION



1. Présentation du Programme



Le Fonds social européen investit pour les citoyens depuis plus de 60 ans. Il contribue à l'inclusion sociale, à l'emploi, à la lutte contre la pauvreté, à l'éducation, aux compétences et à l'employabilité des jeunes, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie, la santé et à rendre la société plus juste.

Fonds structurel de l'Union européenne qui participe à réduire les écarts de développement et à renforcer la cohésion économique et sociale entre pays et régions des États membres, la vocation principale du FSE est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

Les priorités d'intervention de ce fonds sont fixées pour 7 ans. **Pour la période 2021-2027, le FSE s'élargit et devient le FSE+ et se tourne davantage vers l'inclusion sociale.** Doté de 88 milliards d'euros, il rassemble désormais en un seul programme le Fonds social européen (FSE), l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

2. Architecture de gestion du FSE +

En France, 2 autorités se partagent la gestion en fonction de leurs champs de compétences : l'Etat pour 65% et les Régions pour 35%. Un équilibre doit alors se mettre en place au niveau local pour un usage cohérent du FSE+, à travers un accord de partenariat co-signé du Préfet et du Président de région, communément appelé lignes de partages.

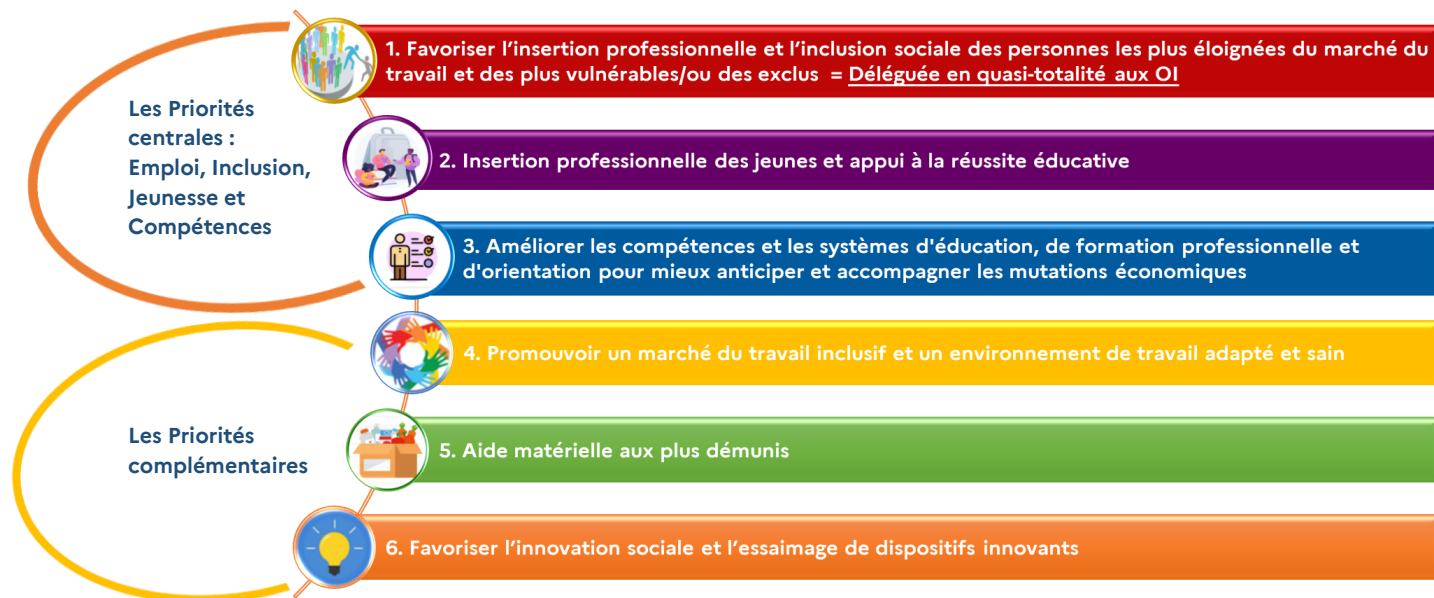


- > Gestion par la DGEFP pour projets nationaux (France travail, CEJ, OPCO,...)
- > Délégations aux Préfets de région/DREETS pour volets déconcentrés
Délégation d'une partie des crédits à des OI (Départements et PLIE)
- > Priorités : l'emploi, l'inclusion, les jeunes, les mutations économiques, le marché du travail, l'innovation sociale

- > Chaque Région négocie son propre programme avec la Commission Européenne
- > Priorités : Formation des demandeurs d'emploi (PRF), orientation, ESS, entrepreneuriat



Ainsi, le **département Fonds européens de la DREETS** (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) **Nouvelle-Aquitaine gère et anime le FSE+ en région, pour 65% de l'enveloppe, soit 191 millions d'euros**, sur ces 6 priorités :



La DREETS Nouvelle-Aquitaine est donc **Autorité de gestion déléguée**, et a opéré les choix stratégiques suivants :

- Priorité donnée à **l'inclusion sociale** (près de 70% de la dotation)
- **Intervention ciblée sur les personnes les plus en difficultés** (au-delà des dispositifs de droit commun)
- Encourager **l'innovation, l'expérimentation** sur toutes les priorités d'intervention
- **Choix de garder toutes les priorités** du Programme national FSE+ ouvertes
- Soutenir des **opérations d'envergure en mode projet** (≠ fonctionnement, ≠ subvention pérenne)
- **Renforcer la visibilité des appels à projets** en ciblant certaines thématiques ou publics prioritaires (ex : personnes en situation de handicap, égalité femmes/hommes, etc.)

Pour accompagner l'inclusion sociale et agir au plus près des besoins, **le Préfet de région a confié quasi-intégralement la gestion de la priorité 1 à des organismes intermédiaires** (OI) dans leur champ de compétences légales (conseils départementaux, plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi - PLIE). La Nouvelle-Aquitaine compte **16 organismes intermédiaires**, comme illustré ci-dessous.



Les 35 % de l'enveloppe restante sont gérés par la **Région Nouvelle-Aquitaine** qui soutient les **structures engagées dans la formation, l'orientation, l'Economie sociale et solidaire et la création d'emploi pour améliorer les perspectives professionnelles de citoyens**. Pour en savoir plus : [Vous avez un projet qui concerne la formation, l'insertion ou l'emploi | Europe](#)

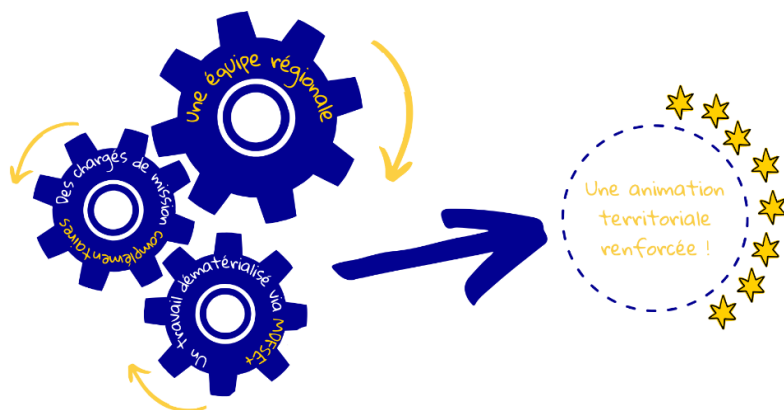
3. Qui peut bénéficier du programme national FSE+

Le FSE+ n'accorde pas d'aide directe aux personnes. Pour demander une subvention du FSE+, il faut être un organisme doté d'une personnalité morale. Le programme soutient les projets des organismes publics ou privés visant en particulier à :

- adapter les travailleurs et les entreprises aux mutations économiques,
- favoriser le retour et le maintien dans l'emploi,
- intégrer les personnes défavorisées,
- lutter contre les discriminations dans l'emploi,
- lutter contre la précarité alimentaire ou matérielle.



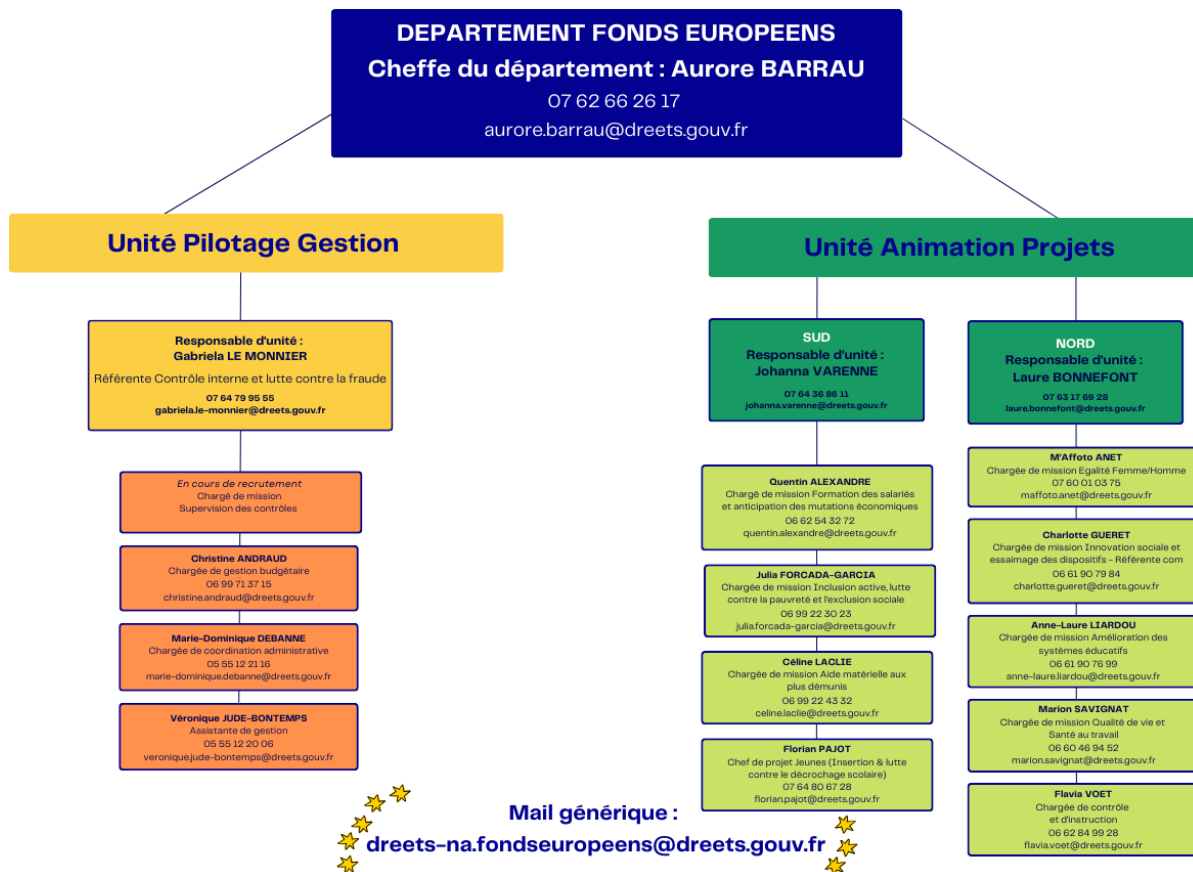
4. A qui dois-je m'adresser pour demander une aide du programme national FSE + ?



Le département Fonds européens de la DREETS Nouvelle-Aquitaine est votre interlocuteur. Pour nous contacter, une adresse :

dreets-na.fondseuropeens@dreets.gouv.fr

Dans le détail, découvrez l'organigramme du département :





5. Où prendre connaissances des appels à projets en cours ?

Tous les appels à projets, territoriaux comme nationaux, seront publiés sur le site www.fse.gouv.fr. Vous pouvez créer des alertes pour les appels à projets et les priorités qui vous intéressent afin d'être informés de la possibilité de déposer un projet.

6. Où déposer une demande de subvention ?

Votre demande de subvention du programme national FSE+ doit être effectuée sur le site [Ma démarche FSE+](#).

Cette plateforme vous permet de soumettre un dossier de demande FSE+ mais également de déposer en ligne les bilans d'exécution à l'appui de vos demandes de paiement et les pièces justificatives nécessaires au contrôle du dossier en vue du remboursement de vos dépenses.

Avant d'entamer toute saisie de demande, consultez-nous préalablement, cet échange permettra de vous communiquer des informations utiles sur la saisie de votre dossier.

En complément, le département Fonds européens a développé [un kit porteur de projets](#), base utile à la construction d'une demande de soutien.

7. Etat des lieux de la programmation FSE+ en Nouvelle-Aquitaine

Pour mémoire, depuis l'installation du premier Comité régional de suivi du programme national FSE+ en novembre 2022, le département Fonds Européens de la DREETS :

- **a publié 15 appels à projets au titre du FSE+**, sur les thématiques du décrochage scolaire, de la promotion de l'apprentissage, des mutations économiques et de la formation, de la remobilisation des personnes handicapées, de la professionnalisation des acteurs de l'insertion, la lutte contre la privation matérielle, la mobilité européenne des apprentis, l'égalité professionnelle et la santé au travail,
- **a conventionné 126 opérations auprès de porteurs diversifiés** (associations, établissements scolaires, centres sociaux, collectivités territoriales, maisons de l'emploi...) et 16 subventions globales avec les organismes intermédiaires (Conseils départementaux et PLIE en qualité de délégataires),
- **a engagé 84 millions d'euros de crédits FSE+**, soit 44% de la maquette régionale 21-27 de la DREETS Nouvelle-Aquitaine.

Cette dynamique de programmation, couplée à l'engagement des organismes intermédiaires et du département Fonds européens pour tenir ses délais de contrôles de services faits, placent la Nouvelle-Aquitaine parmi les régions les plus avancées en termes d'atteinte des objectifs fixés par l'autorité de gestion.

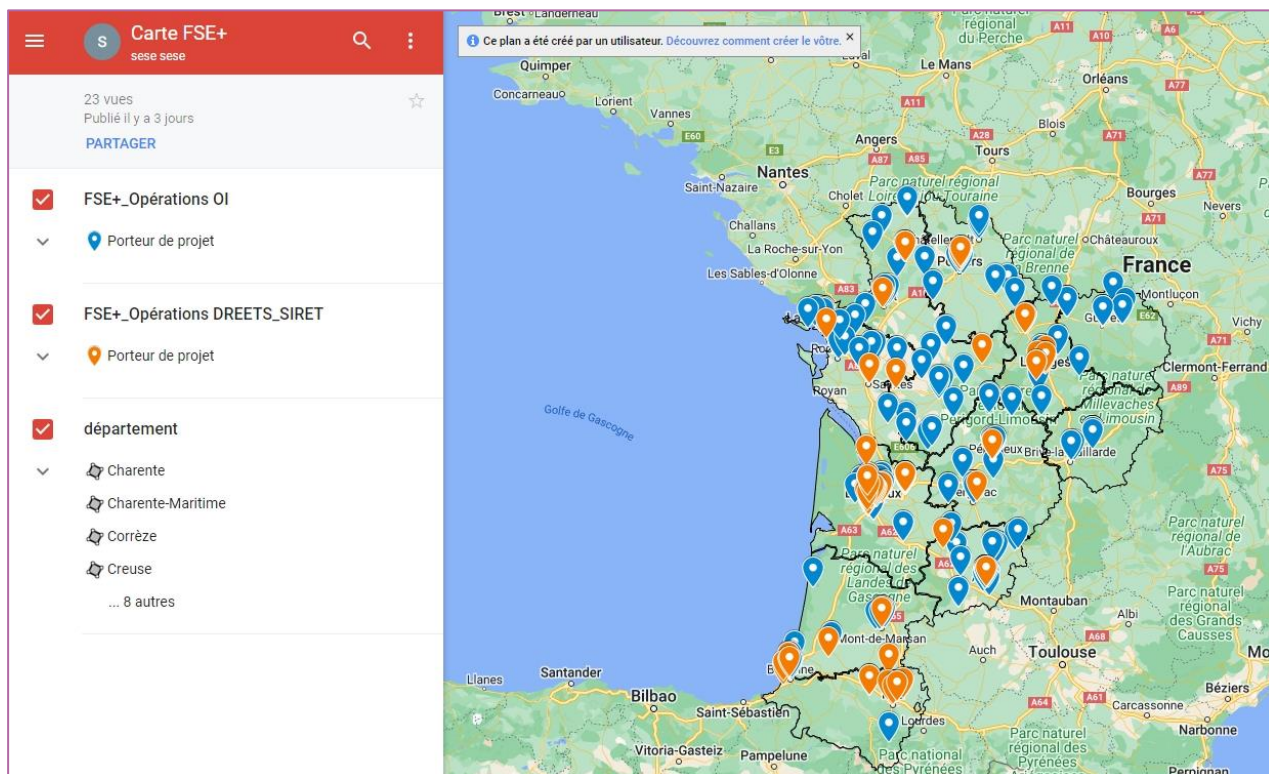


PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail
et des solidarités

Découvrez une cartographie des projets*, qui sera actualisée après chaque comité régional de programmation :



*au 15 novembre 2024

Lien de consultation : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1MBPArAz1bRvdsXOJzB_D-a4jm50Vaig&ll=45.095694761885404%2C1.6301503501212&z=7



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

**Le FSE+, une opportunité pour le territoire,
accompagnez sa promotion avec nous !**

#FSE

